



ASSOCIATION S.E.O.R
SOCIETE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE LA REUNION
Siège social : 13 RUELLA DES ORCHIDEES
97440 SAINT-ANDRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2025



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2025

Aux membres de l'Assemblée,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association SEOR relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note relative :

- aux « Principes, règles et méthodes » de l'annexe des comptes annuels dans la partie « Evènements post clôture » concernant la non-comptabilisation d'un produit latent à la suite d'une demande de régularisation des cotisations sociales patronales.
- aux « Notes sur le bilan actif » de l'annexe des comptes annuels dans la partie « Etat des produits à recevoir » et dans la partie « Autres produits à recevoir » concernant les risques de perte non provisionnés de certaines créances.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Concours publics et subventions d'exploitation : Ce poste représente la principale source de financement de l'association soit 77% du total des produits d'exploitation. Nos travaux ont consisté à analyser les conventions y afférentes et à justifier les modalités du traitement comptable opéré dans les comptes de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Bureau et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime

nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre l'association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou



événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bras Panon, le 24 aout 2026
Le Commissaire aux comptes

HT EXPERTISES ET AUDIT,
représenté par Fabrice HENAFF

Bilan association ANC2022-06

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Frais d'établissement (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, licences, marques droits similaires	6 313,89	6 313,89		433,07	- 433
Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions	46 712,94	33 319,38	13 393,56	16 649,73	- 3 256
Installations techniques, matériel et outillage industriels	224 132,82	194 938,15	29 194,67	36 117,05	- 6 922
Immobilisations corpor. en cours, avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	4 440,14		4 440,14	2 240,14	2 200
TOTAL (II)	281 599,79	234 571,42	47 028,37	55 439,99	- 8 412
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours	4 050,75		4 050,75	5 538,75	- 1 488
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	30 156,13		30 156,13	43 989,24	- 13 833
. Créances reçues par legs ou donations					
. Autres créances	1 335 178,61	1 489,14	1 333 689,47	1 515 656,85	- 181 967
Charges constatées d'avance					
Valeurs mobilières de placement					
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités	420 507,58		420 507,58	48 281,26	372 226
TOTAL (III)	1 789 893,07	1 489,14	1 788 403,93	1 613 466,10	174 938
Frais d'émission des emprunts (IV)					
Primes de remboursement des emprunts (V)					
Ecart de conversion et diff. d'évaluation Actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)	2 071 492,86	236 060,56	1 835 432,30	1 668 906,09	166 526

Bilan association ANC2022-06(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
FONDS PROPRES			
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>			
. Fonds propres statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
<i>Réserves</i>			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité			
. Autres			
Report à nouveau	80 478,89	86 915,20	- 6 436
Excédent ou déficit de l'exercice	17 069,50	-6 436,31	23 506
Situation nette (sous total)	97 548,39	80 478,89	17 070
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	8 478,14	11 029,31	- 2 551
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	106 026,53	91 508,20	14 518
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés	53 655,00		53 655
TOTAL (II)	53 655,00		53 655
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Instruments financiers à terme			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 949,10	35 777,16	- 14 828
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	567 524,75	65 257,36	502 267
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		7 500,00	- 7 500
Produits constatés d'avance	1 087 276,92	1 468 863,37	- 381 586
TOTAL (IV)	1 675 750,77	1 577 397,89	98 353
Ecart de conversion et différences d'évaluation Passif (V)			
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)	1 835 432,30	1 668 906,09	166 526
ENGAGEMENTS REÇUS			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dons en nature restant à vendre			

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
ENGAGEMENTS DONNÉS			

Compte de résultat association ANC2022-06

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	62 558,75	45 906,23	16 653	36,28
Ventes de biens et services				
. Ventes de biens				
. dont ventes de dons en nature				
. Ventes de prestations de services	101 989,49	75 675,04	26 314	34,77
. dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
. Concours publics et subventions d'exploitation	953 288,21	622 859,12	330 429	53,05
. Versements des fondateurs ou consommations/dotation				
consomptible				
. Ressources liées à la générosité du public				
. Dons manuels				
. Mécénats				
. Legs, donations et assurances-vie				
. Contributions financières	86 292,78	67 204,47	19 088	28,40
Reprises sur amortiss., dépréciat. et provisions	18 145,00	6 881,69	11 263	163,67
Produits des cessions d'immobilisations incorpor. et corporelles				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	8 818,14	3 260,12	5 558	170,49
Total des produits d'exploitation (I)	1 231 092,37	821 786,67	409 306	49,81
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variations stocks				
Autres achats et charges externes	364 182,40	203 441,68	160 741	79,01
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	16 460,10	17 610,42	- 1 150	-6,53
Salaires et traitements	626 408,00	528 658,29	97 750	18,49
Cotisations sociales	112 710,29	117 294,70	- 4 584	-3,91
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	19 152,90	41 044,03	- 21 891	-53,34
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées				
Reports en fonds dédiés	53 655,00		53 655	N/S
Autres charges	21 466,36	6,36	21 460	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	1 214 035,05	908 055,48	305 980	33,70
RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	17 057,32	-86 268,81	103 326	119,77
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés		25,09	- 25	-100
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change	12,18		12	N/S
Produits des immobilisations financières cédées				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (III)	12,18	25,09	- 13	-51,45
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (IV)				
RESULTAT FINANCIER (III – IV)	12,18	25,09	- 13	-51,45
RÉSULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV)	17 069,50	-86 243,72	103 313	119,79
PRODUITS EXCEPTIONNELS		84 595,90	- 84 596	-100
Total des produits exceptionnels (V)		84 595,90	- 84 596	-100
CHARGES EXCEPTIONNELLES		4 788,49	- 4 788	-100
Total des charges exceptionnelles (VI)		4 788,49	- 4 788	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		79 807,41	- 79 807	-100
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)				
Total des produits (I + III + IV)	1 231 104,55	906 407,66	324 697	35,82
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 214 035,05	912 843,97	301 191	32,99
EXCEDENT OU DEFICIT	17 069,50	-6 436,31	23 506	365,21
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature	169 958,25	171 715,19	- 1 757	-1,02
Prestations en nature				
Bénévolats				
Total	169 958,25	171 715,19	- 1 757	-1,02
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations en nature				
Personnel bénévole	169 958,25	171 715,19	- 1 757	-1,02
Total	169 958,25	171 715,19	- 1 757	-1,02

Annexes Associations ANC2022 06

PREAMBULE

La SEOR, association régie par la loi du 1er juillet 1901, a pour objectif :

- de promouvoir l'étude, la conservation et la connaissance de l'avifaune et des milieux dont elle dépend à la Réunion et dans l'Océan Indien occidental,
- d'être interlocuteur privilégié des aménageurs et gestionnaires du milieu naturel dans le domaine des études ornithologiques,
- de promouvoir, favoriser et animer l'éducation à l'environnement insulaire en utilisant comme support privilégié l'avifaune locale,
- d'obtenir une stricte application des lois et règlements ayant trait aux oiseaux et aux écosystèmes dont ils dépendent,
- de fédérer les initiatives locales et de favoriser les échanges d'informations,
- de permettre la collaboration d'ornithologues extérieurs au département et de servir de correspondant aux associations nationales ou internationales,
- de contribuer à une amélioration de la conservation et de la protection des oiseaux sauvages et de leur milieu.

L'activité de la SEOR s'articule autour de 5 pôles d'activités :

- Le sauvetage des oiseaux en détresse
- L'éducation à l'environnement
- Les études pour la conservation des oiseaux
- La gestion des espaces naturels
- La vie associative et l'animation du réseau de bénévoles

- Description des moyens mis en œuvre :

Poles d'activités / Programmes :	Actions réalisées/ Descriptions du programme :	Moyens mis en œuvre :
Centre de sauvetage	Récupération et soins de l'avifaune locale. Gestion réseau bénévoles et des points relais sur toute l'île;	2 salariées permanentes Accueil de deux VSC successifs. Achat de nourritures et médicaments pour oiseaux. Réseaux de bénévoles partout sur l'île collaboration avec le SDIS , les vétérinaires, les gendarmes de l'île.
Mesures compensatoires et expertises	Actions ciblées sur certaines zones en vue de protéger les espèces menacées ou impactées par des travaux sur les infrastructures routières (NRL, Basse Vallée, Rivière des remparts..) ou des installations techniques nuisibles à la faune locale (éclairages provoquant des échouages de Pétrels, notamment)	2 à 3 salariés affectés ponctuellement à ces études et expertises ciblées.

Animation ERE	Sensibilisation du public à la connaissance et à la protection de l'environnement et en particulier des oiseaux, par des animations scolaires, ou en centres aérés. Présentations et activités en salle puis sorties d'observation dans le quartier ou en milieu naturel.	1 salarié en charge de la gestion de l'agenda d'animations, des animations, des sorties, de la création de contenus animation etc.. Renfort d'un VSC sur une partie de l'année
Conservation de l'échenilleur de la Réunion	Projet Life BIODIV'OM cloturé en avril 2024 Actions de préservation/ connaissances sur le tuit-tuit Dératisation et mise en place de plans de lutte contre les espèces envahissantes Suivi des couples / jeunes au nid élaboration d'une étude de faisabilité de translocation de jeunes tuit-tuit	5 salariés pour la gestion des actions terrain / mise en place protocole / analyse des données 2 salariés pour la gestion administrative / financière / coordination Accueil de divers stagiaires
	Fonds verts du Parc National qui a repris la suite du Life Biodiv'OM : Poursuite des actions de conservation. Suivi de la population et recherche appliquée. Élaboration d'un plan de conservation sur 10 ans.	2 salariés pour la gestion des actions terrain / mise en place protocole / analyse des données 2 salariés pour la gestion administrative / financière / coordination
CONVENTION DEPARTEMENT	Sensibilisation auprès du public scolaire/Participation active aux manifestations organisées par le Dep (Fete de la Nature/W& Nature)/Soutien au lancement de la démarche Refuge. Appui technique et scientifique dans le cadre du suivi des Espaces Naturels et du Plan 1 Million d'arbres.	3 salariés pour la réalisation du programme et 2 salariés pour la gestion administrative et financière.
CPO DEAL	Animation de la vie associative. Coordination du programme STOC. Animation du site Faune Réunion. Pilotage du réseau avifaune du SINP. Soutien au Centre de Soins pour animaux blessés et au Centre de gestion des NAC.	5 salariés réguliers répartis sur les différentes actions. 2 salariés pour les actions de coordination et de gestion financière.
Animation PNA Busard de Maillard	Animation du Plan National d'Action pour la Conservation du Busard de Maillard.	1 salarié.

Refuge LPO Péi	Développement de la démarche Refuges de biodiversité de proximité à La Réunion : Recrutement de nouveaux adhérents particuliers, établissements, ou entreprises.	1 salarié à temps partiel et 1 salarié pour la gestion administrative et financière.
Estimation des tailles de populations des oiseaux nicheurs terrestres de la Réunion	Dans le cadre de la réécriture de l'ouvrage "Guide des oiseaux de La Réunion", mise à jour des estimations de populations de certaines espèces d'oiseaux.	2 salariés
Indicateurs Populationnels pour la du Conservation Papangue	Suivi de la population de Busard de Maillard indicateur PNA. Evaluation du risque collision et de l'efficacité des effaroucheurs. Intégration de la conservation du Busard de Maillard dans la gestion de l'espace	5 salariés pour la réalisation du programme et 2 salariés pour la gestion ponctuelle du suivi administratif et financier. Accueil d'un VSC en cours d'année.
Assistance aux douanes	Assistance à l'identification des spécimens animaux entrant sur le territoire de la Réunion	1 salariée
Lutte espèces exotiques envahissantes	Interventions rapides pour la destruction des espèces exotiques animales, notamment le Corbeau, la Perruche à collier, et le Mainate religieux.	1 salarié
Quantification des pathogènes au sein de l'Avifaune Réunionnaise	Réalisation de prélèvements biologiques qui permettront de constituer une base d'échantillons de référence, permettant à terme de décrire la communauté de pathogène circulant sur l'île de la Réunion	1 salarié
EDF RENOUVELABLES EOLIEN	Suivi des rapaces nicheurs (Papangue)- suivi écologique procellariidés (puffin trop et pétrel de barau) - suivi des Phaethontidae (PEQ) - Suivi des passereraux sédentaires (hirondelles de Bourbon et Salanganes des Mascaraignes) - suivi des espèces migratrices (Faucons concolore et Eléonore)	4 salariés
Développement d'outils connectés pour la conservation et le monitoring de l'Echenilleur de la Réunion et du Pétrel	Développer un réseau de communication efficace. Optimisation des actions de lutte contre les prédateurs. Optimisation du monitoring des espèces menacées.	1 salarié.

noir de Bourbon		
programmes Actions et en faveur du Busard de Maillard	Suivi de la population de Busard de Maillard indiateur PNA. Evaluation du risque collision et de l'efficacité des effaroucheurs. Intégration de la conservation du Busard de Maillard dans la gestion de l'espace	5 salariés pour la réalisation du programme et 2 salariés pour la gestion ponctuelle du suivi administratif et financier.
	Construction d'une offre d'observatoires à Papangue. Actions de communication en faveur du Plan National d'Actions Busard de Maillard. Encourager et accompagner les gestionnaires d'espaces naturels à l'implantation d'observatoires à Papangues. Etat des populations de Busard de Maillard autour des zones potentielles dédiées au développement éolien	3 salariés
	Echantillonnage des rongeurs. Evaluation de l'exposition des rongeurs aux rodenticides et mesure des fréquences de résistance. Recommandations en vue d'améliorer les méthodes de contrôles, l'évaluation du risque pour le busard de Maillard et de la communication.	1 salarié

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 835 432,30 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 17 069,50 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 19/08/2026 par les dirigeants.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, complété des mises à jour en vigueur actuellement, et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

L'entrée en vigueur du règlement 2022-06, constitutif d'un changement de méthode comptable a induit les retraitements présentés ci-dessous :

Postes concernés	N° compte N-1	Reclassements PCG 2025	N-1 retraité selon PCG 2025	Exercice N (PCG 2025)
Transfert de charges	791 xxx	649 xxx	6 881,69	2 463,11
Quote part subvention virée au compte de résultat	777 xxx	747 xxx	4 802,53	2 551,17
Charges diverses de gestion (auparavant exceptionnel mais qui n'avaient pas un réel caractère exceptionnel)	671 xxx / 672 xxx	658 xxx	4 788,49	2 230,93
Produits divers de gestion (auparavant exceptionnel mais qui n'avaient pas un réel caractère exceptionnel)	771 xxx / 772 xxx	758 xxx	79 793,37	6 478,70

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en EUROS.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	NA
Agencements, aménagements des terrains	NA
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	NA
Matériel et outillage industriels	de 03 à 10 ans
Agencements, aménagements, installations	de 05 à 10 ans
Matériel de transport	de 01 à 05 ans
Matériel de bureau et informatique	de 02 à 03 ans
Mobilier	de 03 à 10 ans

Stocks :

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La valeur brute des éléments fongibles du stock est déterminée selon la méthode du dernier prix d'achat en raison d'une rotation rapide (ou FIFO ou coût unitaire moyen pondéré). Les frais d'approche sont retenus dans la valorisation des stocks. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les produits fabriqués sont valorisés au coût standard de production comprenant les consommations, les charges indirectes et directes de production, les amortissements de biens concourant à la production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Contributions volontaires :

Les contributions volontaires ont fait l'objet d'une valorisation dans les conditions suivantes :

On estime qu'en moyenne 565 bénévoles ont réalisé globalement un volume d'environ 14 306.25 heures sur l'année 2025.

La contribution horaire de chaque bénévole est valorisée à 11.88 €.

Pour l'exercice 2025, la contribution totale des bénévoles s'élève donc à 169 958,25 Euros.

EVENEMENTS POST CLÔTURE

Une régularisation de l'exonération LODEOM relative aux charges sociales patronales est en cours sur 2026, et concerne les exercices de 2023, 2024 et 2025 ainsi que les deux premiers mois de l'exercice 2026. Cette régularisation consiste à appliquer l'exonération LODEOM renforcée, au lieu de l'exonération de droit commun. Un crédit en faveur de l'association d'un montant de 179 298€ a été demandé sur ces périodes. Dans l'attente de la validation de l'Urssaf de l'application de l'exonération renforcée et de l'obtention définitive du crédit généré par cette régularisation, le produit afférant n'a pas fait l'objet d'une comptabilisation dans les comptes clos au 31/12/2025.

Annexes Associations ANC2022 06 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	6 314			6 314
Immobilisations corporelles	263 443	8 541	1 139	270 846
Immobilisations financières	2 240	2 200		4 440
TOTAL	271 998	10 741	1 139	281 600

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	5 881	433		6 314
TOTAL I	5 881	433		6 314
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui	30 063	3 256		33 319
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels	92 007	14 613	600	106 020
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	30 501			30 501
Matériel de transport	45 931	171		46 102
Matériel de bureau et informatique	6 727	679	539	6 867
Emballage récupérables et divers	5 447			5 447
TOTAL II	210 677	18 720	1 139	228 258
TOTAL GENERAL (I+II)	216 558	19 153	1 139	234 571

Etats des stocks

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Marchandises				
Matières premières				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Autres approvisionnements	5 539		1 488	4 051
Production en cours				
Travaux en cours				
Autres produits en cours				
TOTAL	5 539		1 488	4 051

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances	4 440		4 440
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	30 156	30 156	
Autres créances	1 335 179	1 335 179	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	1 369 775	1 365 335	4 440

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	12 403
Subventions/financements	1 313 533
Autres produits à recevoir	20 156
TOTAL	1 346 092

Produits d'exploitation à recevoir (12 403€) :

Les produits d'exploitations à recevoir concernent le poste « Clients factures à établir ». Ce poste comporte des provisions antérieures d'un montant global de 8 342.78 € concernant une même opération réalisée entre 2018 et 2020, et dont les provisions ont été comptabilisées successivement à la clôture de ces exercices. A ce jour, aucune facturation n'ayant été établie et dans l'attente d'un éventuel recours auprès du client, il demeure un risque de perte sur la totalité de cette créance.

Détail des subventions/financements :

Comptes	Financeurs	A recevoir N
Compte 441DEP :	DEPARTEMENT	4 747
Compte 441DEAL:	DEAL	765 496
Compte 441REG:	REGION	45 786
Compte 441MAI:	MAIRIE TAMPON	100
Compte 441STB:	MAIRIE ST BENOIT	2 080
Compte 441STD:	MAIRIE ST DENIS	2 400
Compte 441STL:	MAIRIE ST LEU	1 600
Compte 441STP:	MAIRIE ST PAUL	1 600
Compte 441GPMDLR:	PORT REUNION	1 600
Compte 441TEM	TE ME UM	146 596
Compte 441PAR:	PARC	341 528
		1 313 533

Autres produits à recevoir :

Dans les autres produits à recevoir figurent le poste « Contribution financière autres organismes ». Ce poste comporte une créance d'un montant de 6 000 € concernant la SA ADRIEN BELLIER. Compte tenu de la forte antériorité (2022), un risque de non-recouvrement de cette créance demeure. Aucune dépréciation n'a été comptabilisée à ce jour dans l'attente d'une ultime relance prévue par la direction en 2026 qui espère une issue favorable.

Annexes Associations ANC2022 06 (suite)**NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Fonds propres**

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau	86 915	-6 436			80 479
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	-6 436	6 436	17 070		17 070
Dont générosité du public					
Situation nette	80 479		17 070		97 548
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement	11 029			2 551	8 478
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	91 508		17 070	2 551	106 027
TOTAL dont générosité du public					

Report à nouveau avant répartition du résultat

Nature du report à nouveau	Débiteur	Créditeur
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées		
- à l'exercice		
- aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté à des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Report à nouveau des activités propres de l'association		80 479
SOLDE		80 479

Analyse des fonds dédiés

Variation des fonds dédiés	A l'ouverture	Reports	Utilisations : Montant global	Utilisations : Dont remboursements	Transferts	A la clôture : Montant global	A la clôture : Dont fonds à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation		53 655				53 655	
TOTAL		53 655				53 655	

Subventions**Subventions d'investissement**

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	A l'ouverture	Nouvelle subvention de l'exercice	Annulation de l'exercice	A la clôture
SUBVENTION CDS 2008 PAR DDE SUBVENTION DEAL	EQUIPEMENT EQUIPEMENT	91 341 10 020			91 341 10 020
TOTAL		101 361			101 361

Reprises

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	A l'ouverture	Quote-part virée au résultat de l'exercice	Reprise de l'exercice	A la clôture
SUBVENTION CDS 2008 PAR DDE SUBVENTION DEAL		83 456 6 875	1 549 1 002		85 006 7 877
TOTAL		90 331	2 551		92 882

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	20 949	20 949		
Dettes fiscales et sociales	567 525	567 525		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	1 087 277	1 087 277		
TOTAL	1 675 751	1 675 751		

Annexes Associations ANC2022 06 (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Détails des produits constatés d'avance**

N° compte	Nom du Débiteur	Libellé	Montant
741 003	DEAL	PCA SOREX 2026	196 591,00
741 003	DEAL	PCA ACT4PAPII 2025	80 331,80
741 003	DEAL	PCA IDENTIFICATION ANIMAL ENTRANT	1 340,82
741 003	DEAL	PCA TOURTERELLE MALGACHE	3 487,56
741 003	DEAL	PCA IPOCOP	20 587,25
741 003	DEAL	PCA RATEX	124 103,74
741 005	REGION	PCA REGION NRL	8 775,09
741 005	REGION	PCA REGION BASSE VALLEE	16 994,92
741 011	LPO	PCA LPO	4 023,71
741 012	GPMDLR	PCA GPMDLR	8 000,00
741 017	PARC	PCA PARC SUB TUIT TUIT	246 491,79
741 040	AFB	PCA PRISE EN CHARGE PAPANGUE	392,65
741 040	AFB	PCA GUIDE OISEAUX REUNION	97 034,31
741 040	AFB	PCA RATEX	68 429,08
756 000	ADHERENTS	ADHESIONS 2025	576,00
741 008	REGION	PCA MAIRIE ST LOUIS	2 622,00
741 003	DEAL	PCA CPO DEAL	153 096,00
741 003	IPOCOP	PCA IPOCOP PART TOTAL	4 970,53
755 100		PCA EDF HYDRO	10 861,75
755 100		PCA EDF COLAB IPOCOP	5 616,89
755 100		PCA SRPP	6 500,00
755 100		PCA ALBIOMA	10 000,00
755 100		PCA GILLOT	4 500,00
755 100		PCA TTR	1 899,00
705 200		PCA JASMIN MANGUA SUIVI AVIFAUNISTIQUE	2 230,00
705 200		PCA PLAN POLMAR	950,00
705 200		PCA ATLAS BIODIVERSITE	677,51
705 200		PCA AAPPMASA	2 135,00
705 200		PCA CASUD	4 058,53
TOTAL			1 087 276,93

AUTRES INFORMATIONS**Honoraires du commissaire aux comptes**

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 6 266 E.